

dire, en somme, que la dette de guerre de l'Angleterre envers le Canada augmente constamment.

Les problèmes internationaux et les difficultés que d'énormes dettes de guerre ont soulevées après la dernière guerre sont encore présents aux esprits. Nous nous rappelons tous la répugnance avec laquelle les nations envisagent la nécessité d'accepter un règlement des autres nations par l'unique méthode de règlement effectif d'une énorme dette extérieure, savoir par l'abaissement des tarifs et par l'acceptation de paiements en nature. Nous savons que ces formidables dettes extérieures ont donné naissance au soupçon et à l'acrimonie entre les nations. Le Gouvernement désire parer à de semblables difficultés dans les relations d'après-guerre entre l'Angleterre et le Canada. Nous croyons que les difficultés seraient évitées et que l'importance réelle de la contribution de guerre du Canada serait mieux comprise, par une clarification convenable des arrangements financiers entre le Canada et le Royaume-Uni, tant pour le passé que pour un avenir relativement prochain. Nous croyons que le temps d'éclaircir la situation est venu.

Le Gouvernement propose donc au Gouvernement britannique d'établir sur une nouvelle base les rapports financiers entre le Canada et l'Angleterre. L'offre qui en est faite est de nature, croyons-nous, à recevoir un accueil chaleureux de la part du Gouvernement britannique.

Quant aux transactions passées, le projet comporte la conversion de la majeure partie des livres sterling accumulées à Londres au crédit du Canada en un prêt au Royaume-Uni de 700 millions de dollars en devises canadiennes. Il est proposé de réduire ce prêt au cours de la guerre au moyen des recettes provenant de toute vente, faite à des personnes en dehors du Royaume-Uni, d'obligations en dollars canadiens actuellement détenues par des personnes habitant le Royaume-Uni et aussi par les recettes provenant du rachat ou du remboursement de toute obligation canadienne détenue au Royaume-Uni. Ce nouveau prêt ne porterait pas intérêt pendant la guerre.

Aussitôt que possible après la guerre, les gouvernements des deux pays s'entendront pour fixer un taux d'intérêt applicable à partir d'alors et pour prendre des mesures appropriées en vue du remboursement de l'emprunt.

Depuis l'ouverture des hostilités, le gouvernement canadien a, par ses achats de valeurs de l'Etat canadien détenues dans les Iles britanniques, mis à la disposition de la Grande-Bretagne quelque 400 millions de dollars canadiens. En d'autres termes, notre gouvernement a, durant la guerre, payé une partie de la

Le très hon. M. DANDURAND.

dette extérieure du Canada. En vertu de l'entente dont il s'agit, le gouvernement canadien achètera, à titre absolu, le reste des valeurs du Dominion et des Chemins de fer nationaux du Canada, évaluées à environ 295 millions de dollars, appartenant à des habitants de Grande-Bretagne. Le gouvernement du Canada se trouve ainsi à rembourser, avant l'échéance, le reste de sa dette envers la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais paiera les détenteurs actuels de ces titres en livres sterling. A son tour, le gouvernement canadien paiera les titres au gouvernement anglais en dollars canadiens.

Pour l'avenir, outre les dispositions financières pour le recrutement et l'entretien des forces armées du Canada, le Gouvernement entend, à titre de partie de la contribution directe du Canada à la défaite de l'Axe, demander au Parlement de parer à l'insuffisance de dollars canadiens dans le Royaume-Uni en fournissant à la Grande-Bretagne, gratuitement et sans obligation de sa part, du matériel de guerre, des matières premières et des vivres jusqu'à concurrence d'un milliard de dollars. L'effort de guerre direct du Canada se trouvera ainsi à comprendre, outre ses forces armées, une contribution absolue d'approvisionnements de guerre sur une vaste échelle.

Les propositions que j'ai esquissées suffiront, comptons-nous, à subvenir aux besoins du Royaume-Uni en fait d'approvisionnements de guerre canadiens jusqu'au début de 1943.

En annonçant cette offre, je tiens à souligner que la charge financière résultant de la guerre, charge que la population canadienne supporte actuellement, ne se trouvera pas aggravée du fait des aménagements financiers envisagés avec le Royaume-Uni. Le Canada s'était déjà engagé à fournir à la Grande-Bretagne l'argent canadien qu'il lui fallait pour payer ses achats d'approvisionnements de guerre au Canada. Que l'on fournisse cet argent sous forme d'un prêt à la Grande-Bretagne ou sous forme d'une contribution directe à la défaite d'Hitler, cela ne changera en rien le nombre de dollars que la population canadienne s'est engagée à affecter à la conduite de la guerre.

Maintenant je passe à ce que nous avons fait pour notre défense dans le domaine de la guerre, du point de vue de l'Armée, de l'Aviation, de la Marine, des munitions et des approvisionnements.

En ce qui concerne l'armée: Au début des hostilités, la milice active permanente, ainsi que s'appelait alors l'armée régulière du pays, comptait un effectif d'environ 4,500 hommes. A la fin de 1939, l'armée active du Canada, pour lui donner son nom à l'époque, possédait un effectif de plus de 64,000 hommes. La première division canadienne venait de débarquer en Angleterre.